

**6 novembre 2022**

## **Message d'accompagnement de RESF MIE 92 à son appel au soutien (ci-joint)**

Comme vous le savez sans doute, la situation des mineurs et jeunes majeurs qui ne bénéficient pas encore ou plus de la prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance, car ils sont dans l'attente du résultat d'un recours, notamment, ou parce qu'ils ont été remis à la rue avant de pouvoir être autonomes, est indigne.

Une partie des mineurs en attente (durant plusieurs mois) d'une audience chez le Juge des enfants dorment sous les ponts dans des toiles de tente plantées dans la boue, ne mangent pas à leur faim, prennent des amendes RATP dès qu'ils se déplacent, ont les pires difficultés pour accéder aux soins... Plusieurs mineurs que nous suivons dorment ainsi du côté d'Ivry dans un "camp" organisé par Utopia 56.

Des jeunes majeurs remis à la rue se retrouvent du jour au lendemain, au moins temporairement, sans toit et sans ressources, alors que quelques mois de prise en charge de plus auraient permis qu'ils ouvrent un compte bancaire pour percevoir leurs salaires et accèdent à un logement, par exemple en FJT, puisqu'ils sont le plus souvent apprentis.

Notre Collectif ne prétend pas prendre en charge l'ensemble de ces situations, qui relèvent de la responsabilité des pouvoirs publics, mais puisque l'Etat et les départements n'apportent aucune réponse malgré les nombreuses interpellations, nous sommes amenés de manière ponctuelle, pour alléger les difficultés, à soutenir solidairement ces jeunes, y compris en leur accordant des aides financières (aide alimentaire / passes Navigo / fournitures scolaires pour les mineurs qui ont la possibilité d'être scolarisés mais que l'ASE refuse de pleinement prendre en charge car elle a fait appel de la décision de placement du Juge des enfants).

Pour les mineurs à qui on demande de prouver leur minorité alors qu'ils ont déjà des documents d'état-civil, et pour qui cette preuve détermine l'accès à la prise en charge par l'ASE (et donc la sortie de la rue), nous sommes de plus en plus souvent amenés à financer les frais d'établissement d'une carte consulaire et/ou d'un passeport, ce qui représente des dépenses importantes (plus d'une centaine d'euros pour un passeport, par exemple). Ainsi, ces derniers mois, plusieurs mineurs ont pu faire reconnaître leur minorité grâce aux documents d'identité établis par les autorités consulaires de leur pays de naissance et sont désormais à l'abri, scolarisés...

Parce que le Collectif RESF MIE 92 n'a pas de statuts déposés en préfecture (c'est un collectif et non une association), nous avons créé une association, le Réseau d'Entraide Jeunes Etrangers 92 ou REJE92, pour avoir la possibilité d'ouvrir un compte bancaire par lequel peuvent s'effectuer les dépenses mentionnées plus haut.

A l'exception des frais bancaires et d'assurance obligatoire pour signer des conventions d'occupation de locaux avec des mairies, l'intégralité des fonds collectés est utilisée au profit des jeunes eux-mêmes (y compris les frais engendrés par leurs démarches comme les frais liés aux envois postaux en recommandé pour saisir le Juge des enfants, pour déposer une demande d'aide juridictionnelle, pour envoyer un recours gracieux contre une OQTF...).

Nous vous adressons donc un appel à la solidarité, que nous vous invitons également à diffuser dans vos réseaux, et notamment un **appel aux dons** car nos ressources s'épuisent.

Ci-joint l'appel complet et ci-après le lien pour faire un don :  
<https://www.helloasso.com/associations/reseau-d-entraide-jeunes-etrangeurs-92>

==> rubrique Faire un don ==> Campagne "Soutien matériel aux jeunes"

Alors que l'espace médiatique est saturé par un discours qui ne cesse de stigmatiser les immigrés, de plus en plus souvent assimilés à des délinquants ou des criminels, et que le climat politique sur la question est nauséabond, du "Retourne en Afrique" d'un député à la volonté du gouvernement de durcir la loi pour traquer les étrangers sous OQTF, en passant par les manifestations de rue contre les immigrés, il apparaît plus qu'essentiel d'affirmer et d'exprimer la solidarité citoyenne à l'égard de ceux qui sont ainsi visés, et notamment des plus vulnérables d'entre eux, les mineurs et les jeunes majeurs.

Le Collectif RESF MIE 92 tente d'œuvrer à cette tâche, à la hauteur de ses moyens.

A bientôt pour des nouvelles des fronts...

Bien solidairement.

Pour le Collectif RESF MIE 92,

Hervé Lecomte